

# Grand Paris

## Covoiturage de proximité, solution anti-bouchons ?

**EXCLUSIF** Voici les mesures qui doivent être annoncées par la Région et par la Ville de Paris

**TRANSPORTS**  
Le partage de voiture sur courte distance se développe à toute allure



INCITATION

**2 €**

C'est l'offre promotionnelle de la Région par trajet aux « covoitureurs » du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre

Des aires dédiées vont être créées à Paris et en Île-de-France pour faciliter le partage auto.

BALFIN JEAN PIERRE/MAXPPP

**E**t si la meilleure solution pour lutter contre les bouchons – et la pollution atmosphérique – venait de la voiture elle-même ? C'est l'idée que défendent les promoteurs du covoiturage de courte distance. Une idée dont s'emparent désormais les pouvoirs publics. Elle est simple : « On compte aujourd'hui 1,1 personne en moyenne par véhicule en Île-de-France; en passant à deux personnes par véhicule on aurait un tiers d'automobiles en moins en circulation. Le covoiturage, c'est la nouvelle pratique écologique indispensable à développer pour lutter contre les embouteillages », assure Valérie Péresse, la présidente LR du conseil régional, également à la tête d'Île-de-France Mobilités (ex-Stif). L'autorité chapeautant les transports dans la région parisienne organise lundi matin une table ronde sur le sujet avec les principaux acteurs de ce secteur. Des mesures seront annoncées à cette occasion, que le JDD présente aujourd'hui en avant-première.

### Des voies réservées sur les autoroutes

Côté Ville de Paris, on est sur la même ligne. Jean-Louis Missika, adjoint d'Anne Hidalgo chargé de l'urbanisme et de l'innovation, plaide pour que la voiture individuelle devienne un transport en commun comme un autre. « C'est une des solutions les plus importantes pour résoudre le problème des encombrements », dit-il. Lui aussi fait des annonces dans nos

colonnes. « Sur cette question, nous travaillons main dans la main avec Stéphane Beaudet [vice-président LR chargé des transports] », récite-t-il.

Le covoiturage pour les trajets domicile-travail est d'autant plus d'actualité que BlaBlaCar – leader mondial du covoiturage de longue distance (300 kilomètres en moyenne) – a claironné cette semaine l'arrivée en Île-de-France de son application BlablaLines, dédiée au covoiturage du quotidien. L'entreprise française – revendiquant 45 millions d'utilisateurs dans 22 pays – vient faire concurrence à la vingtaine de start-up qui tentent de se développer sur le marché francilien depuis deux ou trois ans, à commencer par Karos, WayzUp ou encore IDVroom. Non seulement ce système (lire encadré) permet d'utiliser potentiellement les millions de places vides disponibles dans les voitures qui circulent chaque jour, mais il a aussi le mérite de diminuer le nombre d'accidents : « Selon les compagnies d'assurance, les conducteurs qui "covoiturent" ont un comportement routier bien plus civique que ceux qui conduisent seuls », observe Valérie Péresse, qui y voit une « mesure compensatoire à la fermeture des voies sur berges ». Et d'insister : « Nous devons accompagner la transition. L'objectif est d'abord de diminuer le nombre de voitures sur les routes. » Île-de-France Mobilités prévoit donc de réserver un grand nombre de places de parking – à tarif réduit – pour les « covoitureurs ». Il faudra prouver que le véhicule transporte au moins deux personnes en présentant, par exemple, deux cartes Navigo.

Deuxième « coup de pouce » : dès lundi, l'application Vianavigo intégrera un moteur de recherche consacré au covoiturage du quotidien. Celui-ci calculera l'itinéraire le plus rapide ou le plus pertinent en tenant compte à la fois des transports en commun et des trajets proposés par huit entreprises de covoiturage partenaires : BlaBlalines, Citygoo, Clem', Ecov, IDVroom, Karos, OuiHop et WayzUp.

Enfin, troisième mesure annoncée demain par la Région : un partenariat avec 17 entreprises proposant une offre promotionnelle aux « covoitureurs », du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre. Durant cette période d'expérimentation Île-de-France Mobilités remboursera 2 euros par trajet de covoiturage – soit le prix moyen d'un trajet – aux utilisateurs. Un budget plafonné à 500.000 euros pour ces trois mois a été débloqué. « La Ville est partie prenante au sein d'Île-de-France Mobilités, rappelle Jean-Louis Missika. Nous soutenons aussi un certain nombre de start-up spécialisées [Karos, WayzUp, Ecov, OuiHop]

### COMMENT ÇA MARCHE

Les conducteurs indiquent sur l'application de leur smartphone leur trajet quotidien et leurs horaires; ils créent ainsi des « lignes de covoiturage », comparables aux lignes de bus. Les passagers peuvent emprunter la « ligne » de leur choix, à l'heure de leur choix, sans être obligés de voyager avec le même conducteur à l'aller et au retour, ni de dépendre des contraintes horaires du conducteur. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement sur le trajet du véhicule à l'heure de son

dans l'incubateur Rolling Lab de Paris & Co. Et nous allons lancer une vaste opération de communication pour inciter les Parisiens à adopter ce nouveau mode de transport. » Autre initiative municipale : l'aménagement d'aires de covoiturage dans l'espace public. Deux stations dédiées viennent d'être créées, à Bercy et à porte d'Auteuil, « sur le modèle des arrêts de bus », indique le maire adjoint. D'autres stations identiques doivent émerger aux portes de Paris.

### Créer des places de parking dédiées

De même, la Ville prévoit de mobiliser les trois opérateurs parisiens du stationnement souterrain – Indigo (ex-Vinci Park), Effia et Saemes – afin de « créer des places de parking réservées à tarif préférentiel, ainsi que des aires de rencontre ». Des places en surface seront aussi aménagées. L'Hôtel de ville devrait aussi signer prochainement un accord avec une entreprise de covoiturage pour ses 52.000 agents municipaux. Jean-Louis Missika

souhaite d'ailleurs, conjointement avec le préfet de police, « encourager » les entreprises de plus de 100 salariés – lesquelles ont l'obligation de se doter d'un « plan de mobilité » au 1<sup>er</sup> janvier 2018 – à recourir au covoiturage. Enfin, Paris de concert avec la Région demandent à l'État l'ouverture des voies réservées aux bus et taxis aux voitures transportant au moins trois personnes sur les autoroutes A1, A6, A10 (en octobre), A3 et A12 (en 2018). La ministre des Transports, Elisabeth Borne, y serait favorable.

L'arrivée en fanfare de BlaBlaLines en Île-de-France pourrait dynamiser la pratique du covoiturage de proximité. Deux expérimentations ont été menées par le leader mondial au cours des six derniers mois, en province. « Mais la région parisienne, c'est une autre échelle, confie Frédéric Mazzella, le président et fondateur de BlaBlaCar. Nous voulons tester ce service sur un territoire dense en population, où une vraie complémentarité avec les transports en commun est possible. De très nombreux conducteurs sont prêts à embarquer des gens dans leur voiture le matin pour se rendre au travail et le soir pour rentrer chez eux. » Frédéric Mazzella, qui habite à Paris, ne doute pas du succès de son offre. Parce que « 43 % des Franciliens vont travailler en voiture » et que « 19 voitures sur 20 n'ont que le conducteur à bord », d'où les « gros bouchons que nous pouvons contribuer à résorber ». ●

BERTRAND GRÉCO

lejdd.fr DÉCOUVREZ LES CHIFFRES CLÉS DU TEST GRANDEUR NATURE D'UN AN KAROS/IDF MOBILITÉS